ESSAI

SUR

L'AMÉNORRHÉE.

N° 99.

15

Tribut académique

PRÉSENTÉ ET PUBLIQUEMENT SOUTENU
A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER, LE 6 AOUT 1836 ;

PAR
J.-D.-É. VIGUIER LATOUR DELBOSQ,
de Montdragon (Tarn);

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE.

L'accroissement, la menstruation, la gestation, l'enfantement, la lactation, l'âge critique, entraînent des oscillations qui sont ce que l'on appelait les orages et les révolutions de la vie de la femme.

Ribes, *discours sur la vie de la femme*, p. 18.

MONTPELLIER,
De l'Imprimerie de Veuve RICARD, née GRAND, place d'Encivade.
1836.

FACULTÉ DE MÉDECINE
DE MONTPELLIER.

PROFESSEURS.

MM. DUBRUEIL, Doyen. Anatomie.
BROUSSONNET. } Clinique médicale.
CAIZERGUES, *Exam.* } Clinique médicale.
LALLEMAND. } Clinique chirurgic.
SERRE. } Clinique chirurgic.
LORDAT, *Examinateur.* Physiologie.
DELILE. Botanique.
DUPORTAL, *Président.* Chimie.
DUGÈS. Path. chir., opérat. et appar.
DELMAS. Accouchemens.
GOLFIN, *Examinat.* Thérap. et matière médic.
RIBES, *Suppl.* Hygiène.
RECH. Pathologie médicale.
BÉRARD. Chim. médic.-générale et Toxicol.
RENÉ. Médecine légale.

AGRÉGÉS EN EXERCICE.

MM. Viguier.
Kuhnholtz.
Bertin.
Broussonnet.
Touchy.
Delmas.
Vailhé.
Bourquenod.

MM. Faces, *Suppléant.*
Batigne.
Pourché.
Bertrand, *Examinat.*
Pouzin.
Saisset.
Estor, *Examinat.*

La Faculté de Médecine de Montpellier déclare que les opinions émises dans les Dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON PÈRE ET A MA MÈRE.

Pendant plusieurs années vous avez eu pour mon instruction des soins vraiment paternels, je m'estime heureux aujourd'hui de pouvoir vous en témoigner publiquement toute ma reconnaissance.

A MA SOEUR CLARICE,
ET A MON BEAU-FRÈRE BATIFFOL.

Puisse ce témoignage public d'amitié être un nœud de plus au lien qui nous unit.

A MES AUTRES FRÈRES ET SŒURS.

Gage d'inaltérable affection.

Aux Mânes de ma Grand'Mère,
Mme DORTET DE St-HILAIRE.

Souvenirs et regrets éternels!!!!

VIGUIER LATOUR DELBOSQ.

A Mme DE RIBONNET.

Ne pouvant vous prouver ma reconnaissance par des faits, permettez-moi de vous en offrir publiquement la faible expression, et recevez avec bonté ce premier essai de mes travaux académiques. Un tel hommage est sans doute peu digne de vous, mais je vous le présente comme un gage de mon sincère et respectueux attachement.

A Mr BATIFFOL-LACAN.

Vous peindre les sentiments dont mon âme est pénétrée me serait impossible; en les écrivant je ne ferais que les affaiblir; j'aime mieux sentir et me taire.

A MON ONCLE ET PARRAIN,

Mr PEZOUS,

EX-DÉPUTÉ, EX-PRÉSIDENT DU TRIBUNAL CIVIL D'ALBY, AVOCAT CONSULTANT, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Hommage public de ma vive et respectueuse affection et de mon dévouement sincère.

A MES AUTRES PARENTS ET AMIS.

Vous tous étroitement unis dans cette page, vous l'êtes aussi dans mon cœur.

VIGUIER LATOUR DELBOSQ.



ESSAI

SUR

L'AMÉNORRHÉE.

Les organes renfermés dans l'hypogastre de la femme sont chargés de fonctions trop importantes pour que leurs maladies n'aient pas, dans tous les temps, fixé l'attention des médecins. Le plus important de tous à étudier est sans contredit l'utérus. Les maladies qui peuvent affecter celui-ci sont variées et nombreuses. L'aménorrhée, qui est une des maladies les plus fréquentes de l'utérus, a fixé mon attention. A une certaine époque de la vie, la cessation du flux mens-

truel est un phénomène naturel : alors les fonctions organiques de la matrice s'affaiblissent parce qu'il ne se forme plus dans cet organe une surabondance de sang. Mais cette cessation peut survenir avant la période réglée par la nature, savoir : à la première éruption des règles, et durant le temps que cet écoulement périodique est établi. Alors il peut survenir des accidents, des désordres graves qui compromettront non-seulement la santé de la femme, mais qui pourront même finir par la conduire au tombeau. Cependant, comme pour donner un développement nécessaire à ces trois cas d'aménorrhée, je serais obligé de faire un volume, je me contenterai de ne traiter que ce dernier qui fera le sujet de ma thèse.

Aménorrhée, d'après son étymologie de α privatif, μην, μηνος, mois, et ρεω, je coule, signifie le défaut de l'écoulement menstruel, de quelque cause qu'il dépende. Mme Boivin et M. Dugès la définissent : l'absence de tous les phénomènes généraux et locaux de la menstruation, et l'impuissance de les produire; MM. Désormeaux et Paul Dubois : l'absence ou la suppression accidentelle des règles, ou leur diminution. Je pourrais citer beaucoup d'autres définitions de cette même maladie; mais j'adopterai la première, car, à ce qu'il me paraît, elle peut remplacer les deux autres.

Avant d'entrer en matière, je ferai bien, ce me semble, de dire quelques mots sur la manière dont a lieu la menstruation. M. Chambon prétend que les artères qui se rendent à l'utérus et s'y distribuent

s'ouvrent dans sa cavité ; leur diamètre ne peut être augmenté jusqu'à un certain point sans verser dans ce viscère une partie du sang qu'elles contiennent pendant la menstruation ; et d'une nouvelle pléthore résulte leur retour périodique. Un grand nombre d'accoucheurs assurent positivement que le saug part des vaisseaux du vagin. C'est par ce système qu'ils expliquent comment certaines femmes sont réglées pendant la grossesse. Mauriceau prétend que le sang menstruel sort des vaisseaux qui s'ouvrent dans la cavité de l'utérus, et surtout à son fond. Morgagni assure qu'ayant ouvert le cadavre d'une femme morte pendant qu'elle avait ses régles, il comprima légèrement les parois de la matrice, et qu'il en exprima légèrement quelques gouttes de sang. Duverney, Astruc et Winslou, pour savoir si le sang venait des artères ou des veines, ont injecté la matrice par les artères, et l'injection s'est répandue dans la cavité de la matrice par les extrémités artérielles. D'après M. Mojon, elle ne se fait ni par les dernières extrémités des artères ou des veines, ni par leur déchirure, ni par un ordre particulier de vaisseaux exhalants, ni enfin par des cryptes ou follicules de la muqueuse utéro-vaginale. D'après lui, la menstruation est le résultat d'une transsudation particulière par les pores du tissu des vaisseaux capillaires de la cavité utéro-vaginale. L'action des forces électriques propre à notre organisation entre pour beaucoup dans le phénomène de la menstruation, soit en augmentant la perméabilité du

tissu des capillaires utérins, soit en accélérant la circulation du sang qui les parcourt, soit en le rendant peut-être plus liquide.

Que conclure ? Laquelle de ces opinions est la meilleure ? Pour moi, qui n'ai pas eu l'occasion de faire des expériences sur ce sujet, je me rangerai du côté de la plupart des auteurs, et, comme eux, je penserai que les extrémités artérielles fournissent la plus grande quantité de sang.

La suppression des menstrues est naturelle ou morbifique : dans le premier cas, elles sont ordinairement suspendues pendant la grossesse et l'allaitement ; le second produit des altérations organiques quelquefois très-prononcées. On trouve dans les auteurs plusieurs autres divisions de cette même maladie. Dans la crainte de devenir obscur et diffus en multipliant les divisions sans nécessité, j'étudierai ces deux états collectivement.

ÉTIOLOGIE.

On divise les causes de l'aménorrhée en prochaines, prédisposantes et occasionnelles. De même que dans la plupart des maladies, les causes prochaines de celle-ci ont été le sujet d'un grand nombre de théories qui ne reposent que sur de vaines conjectures, et ne s'appuient sur aucun fait positif. Nous dispensant de nous y arrêter, nous nous bornerons à

l'exposition des causes prédisposantes et des causes occasionnelles de l'aménorrhée.

1° Causes prédisposantes. Ce sont celles qui dépendent du tempérament sanguin, lymphatique, nerveux ; de l'éducation, du genre de vie, du célibat.

La prédominance du système sanguin sur le système lymphatique donne lieu au tempérament sanguin. Les formes sont peu arrondies et rudes, les muscles prononcés, la charpente forte, le corps agile, la coloration extérieure foncée, les cheveux noirs, le visage sec, la physionomie hardie, les yeux étincelants. Son caractère moral consiste en une grande facilité de conception et une imagination vive. Le cœur est inconstant. Ce tempérament prédispose aux maladies aiguës. La menstruation est précoce ou orageuse ; la jeune fille recherche les sensations vives ; elle trouve des charmes dans l'amour ; les circonstances au milieu desquelles elle se trouve placée peuvent favoriser plus ou moins le développement de son tempérament. Ses passions amoureuses prennent de la consistance, la dévorent, la consument. Alors, comme le dit un savant, les organes génitaux de la femme deviennent à la fois et un centre où aboutissent toutes les sensations et tous les mouvements, et un foyer d'où partent sans cesse des irradiations qui vont se répandre dans tout l'organisme.

Le tempérament lymphatique est formé par la prédominance du système lymphatique. Ses caractères extérieurs sont : un ton de chair lâche, couleur blan-

che, formes arrondies, finesse de la peau, abondance du tissu cellulaire. Chez la femme douée de ce tempérament, la menstruation est tardive, lente, peu considérable. Le mouvement circulatoire se trouve en quelque sorte paralysé.

La prédominance de la susceptibilité ou du système nerveux forme le tempérament nerveux, dont on distingue deux variétés. Dans l'une, la constitution nerveuse est exaltée par la fréquence des impressions, par la vivacité et l'instabilité des sensations, par l'exaltation et la variabilité des idées; dans l'autre, cette même constitution est excitée par des impressions vives, mais permanentes, par la fixité et la concentration des sensations, par une attention prolongée sur un objet indépendamment de tout autre. En vertu de sa grande susceptibilité, la femme douée de ce tempérament sera sujette aux suppressions subites, provenant de la constitution convulsive du corps de la matrice. Elle arrive chez les femmes qui, dans le temps de leurs règles, s'exposent au froid, au vent, mettent les jambes dans l'eau froide, sont saisies de quelque peur, de quelque joie excessive, se livrent à quelque violent chagrin. Ces différentes causes produisent des effets d'autant plus grands, que les passions de l'âme ou les impressions du froid sont plus vives, et qu'elles arrivent à des personnes qui y sont moins accoutumées ou qui sont naturellement plus sensibles.

Éducation. Tout le monde connaît l'influence de

l'éducation sur le tempérament : elle peut devenir la source de la santé ou celle d'une infinité de maladies, suivant la direction qu'on lui donne. Je diviserai cette éducation en physique et morale.

L'éducation physique mal dirigée tend continuellement à détruire l'harmonie qui doit régner dans les différents systèmes. Je ne partage pas le sentiment de ces mères de famille qui nourrissent presque exclusivement leurs jeunes filles de sucreries, de gâteaux et autres préparations de ce genre qui sont très-nuisibles à la santé de leurs enfants : à mesure que leur constitution s'affermit, il devient important de varier leur régime nutritif, d'accoutumer leur estomac, ainsi que le recommande Locke, à supporter l'action de toutes les substances, même les plus grossières. On n'a pas tout fait quand on a réglé leur régime alimentaire: on doit vaincre l'inaction ; on a de nombreux moyens pour y parvenir. On doit leur procurer des promenades prolongées : elles exciteront leur appétit, augmenteront la force musculaire, ranimeront la vitalité de la peau, dont la fraîcheur et le coloris expriment le bien-être général. Ne leur refusez rien de ce qui peut assurer leur santé. La jeune fille doit se livrer à tous les jeux et à toutes les distractions que son âge réclame. Les exercices gymnastiques leur conviennent beaucoup. Un bon précepte hygiénique à faire suivre à ces jeunes filles, consiste à les habituer aux vicissitudes des saisons. Un sommeil trop prolongé, des lits trop doux ou trop chauds, leur sont très-nuisibles.

Les éducations molles produisent les plus tristes effets : une constitution délicate en est le fruit. Les forces vitales se concentrent sur le système nerveux ; la susceptibilité s'accroît, et bientôt la vie de la jeune fille n'est qu'une suite continuelle de sensations vives et tumultueuses. Si l'on favorise le développement des passions en leur fournissant des aliments ou en les irritant, ce désordre s'accroîtra de jour en jour ; il se communiquera aux organes que cette vie anime, en troublera les fonctions, et les suites de ce trouble seront proportionnées à l'activité de ces organes et à leur influence sur le reste de l'économie.

Une éducation morale doit assurer à la jeune fille une conduite ferme dans la carrière orageuse de la vie. Inexpérimentée, dépourvue des éléments indispensables qui servent de base à tous nos actes, elle obéirait sans discernement à tous les instincts de la nature. Ces jeunes personnes s'adonnant aux spectacles, aux bals, qui attendrissent et émeuvent les sens, aux lectures et aux conversations licencieuses, seront le plus souvent atteintes de cette maladie. La fréquentation des jeunes gens de l'autre sexe, et même quelquefois des amitiés trop passionnées pour des compagnes du même âge, ébranleront leur cœur et amèneront une menstruation prématurée.

Du genre de vie. Si la femme a mené un genre de vie contraire aux lois de l'hygiène, si une éducation vicieuse a porté le désordre dans l'économie animale, si enfin elle s'est livrée sans discernement à tous les

actes que je viens de mentionner, un genre de vie régulier pourra quelquefois prévenir les accidents graves qui pourraient en résulter, Mais il est à craindre que la fille ne continue de marcher dans la même direction. De nouveaux écarts plus désorganisateurs peuvent se joindre aux premiers : ce désordre deviendra plus puissant ; de pareils exemples se présentent chaque jour à nos yeux. Que de femmes qui, pour s'assujettir au caprice de la mode, ou pour donner plus de tournure à leur corps, s'ajustent de costumes minces et qui quelquefois ne les couvrent pas à moitié ! Elles bravent ainsi les intempéries de la saison. Le lendemain elles se couvriront de vêtements inutiles, et se condamneront à rester oisivement dans leur appartement, en proie à une chaleur accablante. Leur table sera couverte d'aliments les plus propres à réveiller leur appétit et leurs palais engourdis. Quelquefois même elles ne rougiront pas de se livrer aux liqueurs alcooliques. Leur sommeil sera agité au lieu d'être réparateur ; les troubles et les illusions de la veille les poursuivront jusque dans leurs songes ; l'amour, avec tous ses plaisirs, occupe, épuise la dévorante activité qui les consume. N'est-il pas facile de prévoir que tous ces bouleversements troubleront leurs fonctions habituelles, qui ne se rempliront plus avec ordre et régularité ?

Le célibat est encore une cause prédisposante assez fréquente pour que nous soyons obligé d'en dire un mot. En effet, une expérience constante a prouvé

que les maladies de l'utérus sont plus fréquentes et plus graves chez la fille que chez les femmes mariées. Un abus prématuré des plaisirs vénériens devient souvent la source de plusieurs maladies qui ont leur siége dans cet organe ; mais en revanche aussi combien de filles qui, pour porter trop loin le pesant fardeau de la virginité , ont été atteintes de cette maladie ! Le mariage doit être conseillé à celles dont l'utérus jouit d'une sensibilité trop vive. Ce moyen réussira très-bien pour calmer les violents désirs dont la fille est involontairement tourmentée. L'acte du coït facilite et accélère l'apparition des règles.

2° Causes occasionnelles. Toutes les causes prédisposantes peuvent à la longue devenir occasionnelles. Celles-ci, je les diviserai en celles qui n'exercent qu'une influence lente et progressive , et en celles qui agissent au moment de la menstruation et en arrêtent subitement le cours.

Parmi les premières, je placerai toutes les affections morales qui portent dans l'âme une impression profonde et durable , toutes les circonstances qui peuvent à la longue affaiblir l'énergie vitale. Un sommeil trop long et agité par des rêves, un travail trop prolongé qui épuise les forces physiques , qui quelquefois même ne seront pas entretenues par une nourriture succulente. La surprise, la frayeur occasionnée par un objet dégoûtant , le chagrin qui suit la perte d'un objet ou d'une personne bien-aimée ; enfin , mille causes sont susceptibles d'exciter le système nerveux et d'occasionner le spasme de l'utérus.

Parmi les secondes doivent figurer toutes les causes qui sont susceptibles d'arrêter les menstrues dans le temps qu'elles coulent. L'impression d'un air froid, l'immersion des pieds et des mains dans l'eau froide, des boissons glacées, ont quelquefois agi exactement comme les causes qui produisent la suspension d'une hémorragie nasale. Que dire de quelques femmes imprudentes qui se font un jeu d'arrêter par l'eau froide un écoulement qui leur devenait gênant pour certains exercices ? Des purgatifs, des vomitifs, des saignées même qu'on pratiquerait lors de l'époque menstruelle, seraient susceptibles d'agir sympathiquement ou d'une manière directe sur l'utérus et ses dépendances.

On doit souvent emprunter à la théorie des dérivations l'application de certains faits d'aménorrhée secondaire ou symptomatique. Ainsi la phthisie pulmonaire supprime souvent les menstrues. Il en est de même des engorgements chroniques de quelques viscères abdominaux. Qu'il me soit permis de citer à ce sujet une observation prise sur une personne traitée d'abord par M. Dumeril, puis par M. Dugès.

Une jeune fille de vingt-cinq ans, sujette à de longues suspensions de règles, portait une tumeur du volume d'une petite tête de fœtus dans la fosse iliaque droite. On lui appliqua le traitement suivant : d'abord, huit gouttes de dissolution d'hydriodate de potasse, mêlées à une demi-potion mucilagineuse, à prendre dans la journée ; application d'un sachet composé d'un gros du même sel en poudre, avec une

demi-once de poudre de lycopode sur la tumeur ; d'autres fois frictions avec la pommade hydriodatée.

Pendant deux années que ce même traitement a été suivi, quitté et repris, selon que la malade souffrait ou non de son côté, la tumeur s'est dissipée, et encore aujourd'hui cette demoiselle continue d'être bien réglée.

Les règles peuvent être retenues par quelque vice de conformation. Quelquefois le retour des règles est marqué périodiquement comme si elles allaient paraître ; les suites font même voir que le sang doit s'épancher alors régulièrement tous les mois dans la cavité de la matrice ; et cependant rien ne paraît au dehors, parce que l'issue n'est pas libre. Le vice de conformation peut venir de trois causes : 1° d'une membrane ou peau placée en travers dans le vagin, qui en ferme le passage ; 2° d'une excroissance qui, formée dans la cavité du vagin, la remplit et la bouche ; 3° d'une cicatrice qui colle ensemble les parois ou tuniques du vagin ou les lèvres de la vulve, et en efface les cavités.

Quand les règles sont retenues par quelque vice de conformation, quand leur éruption est trop tardive, quand elles sont trop long-temps supprimées, quand elles sont lentes, laborieuses, peu abondantes ; en un mot, quand elles ne coulent pas, il arrive souvent que le sang, retenu et accumulé dans les vaisseaux, s'ouvre enfin une issue quelque part par où il se dévoie : c'est par le nez, les poumons, l'estomac, en

un mot, par toutes les parties du corps que ce phénomène peut avoir lieu. Cet écoulement est quelquefois aussi abondant et aussi réglé que l'écoulement naturel ; mais cependant le plus souvent c'est le contraire qui a lieu.

SYMPTOMES.

Je diviserai les symptômes de l'aménorrhée en deux séries : 1° les symptômes locaux, c'est-à-dire ceux qui attaquent particulièrement le système utérin ; 2° les symptômes généraux qui sont ceux qui affectent les autres systèmes de l'économie.

1° Symptômes locaux. Si le sang remplit et gonfle les vaisseaux de la matrice, et si la suppression des règles ne vient que de ce que ces mêmes vaisseaux ne s'ouvrent pas, ou que les pores du tissu des vaisseaux capillaires de la cavité utéro-vaginale refusent de se dilater pour donner issue au sang, dans ce cas, la malade sentira une tension, une douleur, une chaleur dans la matrice plus ou moins intense, suivant le degré de l'engorgement. Par la violence des symptômes, il pourra survenir des coliques utérines. Cette tension et ce gonflement deviendront un peu généraux et se communiqueront non-seulement aux ligaments larges et ronds, mais aussi au vagin et à la vulve, en leur faisant sentir, mais à un degré un peu plus violent, les symptômes qui annoncent l'approche des règles. Les extrémités inférieures peuvent

participer à cette affection et être saisies d'un engourdissement assez grand. Après quelques jours de souffrances, les symptômes diminueront à mesure que les vaisseaux se videront en cessant leur compression, et rendront, enfin, au sang la liberté de la circulation ordinaire.

On ne doit pas croire que tout doive se borner à ce succès. A la longue, la persistance de la suppression peut occasionner une pléthore universelle et d'autres affections graves siégeant à l'utérus. Il peut survenir une inflammation de la membrane muqueuse utéro-vaginale, d'où résulteront les fleurs blanches, l'abcès ou l'engorgement du col, le squirrhe, et même le cancer de la matrice et de son col; les ovaires, la vessie ou le péritoine peuvent encore participer à cette affection.

2° Symptômes généraux. Ceux-ci comprennent en quelque sorte toutes les maladies qui peuvent affecter l'ensemble de l'économie. On explique ce phénomène par les sympathies qui existent entre l'utérus et tout le système animal. Pour mettre de l'ordre dans la narration des symptômes, j'en ferai une division nosologique; je suivrai celle du professeur Pinel : fièvres, phlegmasies, hémorragies, névroses, maladies organiques.

Fièvres. Le pouls est sans force et sans vigueur, ou bien fort et fréquent; il peut survenir fièvre inflammatoire, fièvre gastrique, fièvre cérébrale, fièvre hectique. Ces fièvres peuvent affecter tous les types.

Phlegmasies. Le plus souvent on remarque des éruptions cutanées irrégulières, érysipèle, phlegmon, affections arthritiques; en un mot, l'inflammation peut attaquer le système cutané, les membranes muqueuse, séreuse, le tissu cellulaire, le système de la locomotion, et donner lieu aux maladies qui siégent dans ces divers systèmes.

Hémorragies. Les hémorragies snpplémentaires sont extrêmement variées et peuvent affecter l'organisme en entier ; elles se font jour par les sueurs, sans lésion apparente de la peau, par le nez, par la bouche, par les oreilles, par les yeux, par les doigts, par une plaie, par un ulcère, etc.

Névroses. Les maladies qui peuvent affecter le système nerveux sont très-nombreuses et pour la plupart très-graves : resserrement spasmodique du larynx, du pharynx, de l'œsophage; la suffocation, la difficulté de respirer, des douleurs errantes, l'hystérie; toutes les affections mentales, hypocondrie, mélancolie, manie, démence, cauchemar; toutes les affections comateuses, catalepsie, épilepsie, apoplexie, le tétanos.

Maladies organiques. Il peut survenir ici des accidents très-effrayants, comme des assoupissements, des léthargies, des pertes de connaissance et de parole, des délires, des étouffements; la violence, la durée de ces accidents varieront suivant l'abondance avec laquelle les règles coulaient lorsqu'elles ont été supprimées, suivant la sensibilité naturelle de la matrice, l'âge et la constitution pléthorique et sanguine des malades.

On voit souvent se manifester des anévrismes passifs ou actifs du cœur, des anévrismes des gros troncs artériels, les hémorroïdes, le scorbut, la phthisie pulmonaire, l'hydrothorax, l'ascite, l'anasarque. Toutes ces affections ont pour caractère commun d'être autant de symptômes de ces suppressions. Cependant ces maladies auraient pu avoir existé secrètement, et, dans ce cas, l'aménorrhée aurait pu en provoquer l'entier développement. Ces faits sont très-importants à étudier, car ils nous seront d'un grand secours lorsque nous en viendrons au traitement. Ce serait en vain qu'on voudrait en obtenir la cure en les attaquant directement; tant que la suppression persistera, tous les efforts de la médecine symptomatique échoueront: c'est la cause, c'est l'aménorrhée qu'il faudra d'abord combattre, et toutes les autres maladies seront combattues en elle.

Si, pendant le temps que les règles ont été suspendues, il ne s'est manifesté que les affections que nous avons indiquées, ce n'est plus à des maladies aiguës que l'aménorrhée donne naissance, c'est à des affections chroniques et à une sorte de délabrement général dont la chlorose est ordinairement l'expression. Cette dernière maladie est une de celles qui se présente le plus fréquemment. Je ne dois pas passer sous silence que l'aménorrhée n'est souvent que le symptôme d'un cancer de l'utérus, dont l'origine remonte à une époque plus ou moins reculée. Dans le principe, le cancer n'a pas provoqué des symptômes

bien remarquables, et ce n'est que la suppression des menstrues qui en a révélé l'existence à la malade.

DIAGNOSTIC.

Il paraît d'abord extrêmement facile de reconnaître l'aménorrhée. Si l'on n'y voit, en effet, qu'une question, celle de savoir si l'apparition du flux menstruel est retardée, interrompue ou notamment diminuée, on peut croire que le témoignage seul des malades est suffisant pour la résoudre; mais le diagnostic n'est pas aussi simple, à beaucoup près.

Lorsque la suppression arrive peu à peu et sans cause manifeste, rien n'est plus difficile que de distinguer si elle est la suite d'une grossesse, ou si elle est causée par une maladie qui ait besoin d'être guérie. Il n'existe aucune difficulté lorsqu'on a affaire à une femme mariée; car elles sont les premières à se croire grosses, quoique souvent il y en a qui sont assez étourdies pour n'avoir pas le moindre soupçon de leur état.

Mais quelle ne doit pas être l'attention du médecin, lorsqu'il est appelé à prêter ses secours à des filles ou à de jeunes veuves! Une confiance outrée serait souvent imprudente : quelquefois elles peuvent demander des remèdes pour faire revenir leurs règles, ignorant qu'elles sont grosses; quelquefois elles ne demandent ces remèdes que pour se débarrasser dans l'ombre d'un fruit conçu dans le mys-

tère. S'il est triste pour un médecin de se prêter, par imprudence, à la légèreté d'une femme mariée qui expose son fruit, quels remords ne doit-il pas avoir lorsque, par son ignorance, il se rend complice du crime d'une fille ou d'une jeune veuve qui cherchent à perdre l'enfant qu'elles portent dans leur sein!

Le médecin peut encore être trompé par une coquette qui, voulant conserver des charmes qui se flétrissent et une jeunesse qui s'enfuit, cherche à prolonger artificiellement une évacuation dont elle regarde la cessation comme la fin de son existence.

Dans tous ces cas, le médecin doit s'informer des mœurs et des habitudes de la personne qui réclame ses soins. Pour éviter de fâcheuses extrémités, il doit se mettre à même de savoir distinguer les cas où il y a grossesse, de ceux où il n'y a que simple suppression.

Dans la grossesse, la fraîcheur et le coloris se conservent souvent; tandis que, dans la suppression, le visage est presque toujours pâle, décoloré. Cependant, il faut l'avouer, ce signe peut se trouver en défaut. Il en existe un autre qui est beaucoup plus certain : dans la grossesse, l'orifice de la matrice est exactement fermé; tandis qu'il ne l'est pas, ou du moins qu'il l'est peu dans l'aménorrhée. Mais souvent la fille ne voudra pas se soumettre à cette visite, surtout si elle a conscience de sa grossesse.

A moins que des raisons sûres ne le mettent à couvert du danger de se tromper, le médecin doit tou-

jours différer le traitement pendant quatre ou cinq mois. A cette époque, par l'examen du bas-ventre de la malade, il pourra s'assurer si elle est grosse ou non. On peut expliquer les raisons de ce retard à des femmes mariées; mais, à l'égard des filles et des veuves, on doit se comporter différemment, et ne pas leur laisser pressentir les raisons de ce retard. On leur administrera des remèdes innocents; et plus elles auront d'empressement à se plaindre du peu de succès de ces remèdes, plus aussi elles se rendront suspectes. Parvenu, par ce moyen, au quatrième ou cinquième mois de la suppression, et convaincu par des preuves certaines qu'il n'y a pas grossesse, le médecin, sans cependant paraître changer son traitement, commencera à leur donner des remèdes effectifs.

Il importe beaucoup de savoir si l'aménorrhée qui est soumise à notre observation est une maladie réelle ou une anomalie. Donnons quelques développements. Dans les climats tempérés, la première éruption des règles commence à l'âge de douze ou quinze ans; le flux menstruel se supprime à quarante ou quarante-cinq ans; il se suspend spontanément pendant la grossesse et durant le cours de l'allaitement. Le retour périodique des règles a lieu tous les vingt-huit ou trente jours, et la quantité de sang que la femme perd à cette époque est de quatre à cinq onces. Cependant, comme ces propositions ne sont pas exemptes d'exceptions nombreuses, il se

présentera certaines difficultés dans le diagnostic de l'affection qui nous occupe.

Enfin, si, d'après les accidents qui accompagnent l'aménorrhée, on est en droit de penser qu'elle est un état pathologique, il devient important, pour le médecin, de savoir si elle est essentielle ou symptomatique. Cette question est une de celles qui exigent le plus de prudence et de sagacité. Pour se préserver, le médecin doit, en dernier lieu, rechercher si le défaut des règles a précédé ou suivi l'altération de la santé ou le développement des affections organiques.

PRONOSTIC.

Le pronostic de l'aménorrhée se tire de la considération des causes qui l'ont produite, de l'ancienneté de l'affection et de la nature des symptômes.

1° Si les causes qui ont donné lieu à l'aménorrhée ont agi d'une manière subite et intense, il n'est pas rare de voir survenir des maladies aiguës; et c'est même ce qui arrive presque toujours. Mais pour ce qui regarde les cas d'aménorrhée dont les causes n'ont été que prédisposantes, les affections survenues seront évidemment moins meurtrières et céderont mieux à une médication convenable. L'influence des divers tempéraments se fait sentir non-seulement dans la production, dans le degré d'intensité, mais même dans le mode de terminaison des affections symptomatiques.

Plus les malades seront pléthoriques, et plus aussi les suites seront à craindre. Si la suppression est subite et intense, les orages seront plus prompts, plus violents et plus extrêmes. Alors les malades sont quelquefois frappées instantanément d'apoplexie ; alors il survient de fortes palpitations de cœur, des crachements ou des vomissements de sang, des convulsions; alors, enfin, elles tombent dans les accès de passion hystérique les plus violents.

Si un tempérament lymphatique a provoqué cette maladie, les symptômes qui en sont la suite auront un caractère de langueur. Dans ce cas, la curation en sera fort longue, et même fort difficile.

2° Les suppressions des règles invétérées seront difficiles à guérir. Leur durée nous met à même de conclure que les causes qui les produisent et les entretiennent sont puissantes. On a vu guérir des femmes qui avaient des suppressions depuis plusieurs années : ces exemples sont fort rares. Tant que cette suppression aura lieu, on doit s'attendre à la stérilité des malades. Cette règle n'est pas sans exception : on a vu des femmes devenir enceintes ; cependant il est à présumer que la matrice se trouvait bien constituée. Ordinairement les enfants conçus ne viennent pas à terme, ou bien, s'ils arrivent à l'époque fixée par la nature, ils ne sont pas bien sains.

3° L'étude des symptômes de l'aménorrhée est d'une bien plus grande importance pour le médecin. La suppression avec écoulement de fleurs blanches est

difficile à guérir et quelquefois dangereuse. La suppression suivie de tension, de douleurs vives de l'utérus est souvent accompagnée d'inflammation, d'ulcère, de squirrhe et de cancer. Ces accidents sont toujours très-graves. Les symptômes généraux, peu graves, ne méritent pas de fixer l'attention du médecin ; car il suffit de rétablir l'écoulement menstruel pour voir ceux-ci disparaître comme par enchantement. Mais il n'en est pas de même de ceux qui ont produit des altérations profondes, ils peuvent donner lieu à des maladies plus importantes que la première et la rendre incurable.

TRAITEMENT.

J'ai dit, en traitant des causes de l'aménorrhée, que la rétention et la suppression graduelle des règles sont souvent le résultat des causes qui ne les ont produites qu'après avoir altéré lentement la constitution, et que la suppression instantanée succède souvent à l'action des causes dont il est possible de se garantir. Cela posé, je diviserai le traitement de l'aménorrhée en préservatif et curatif.

1° Traitement préservatif. La fille doit éviter autant que possible toutes les causes physiques ou morales qui peuvent lui être nuisibles ou interrompre subitement le cours des règles. C'est ici que l'observation des lois de l'hygiène est de rigueur. Celle qui sera douée d'un tempérament sanguin devra s'abs-

tenir des viandes noires qui produisent la pléthore ; un régime peu succulent lui serait avantageux. La diète animale, les viandes d'animaux adultes, les viandes musculaires doivent être conseillées à celle qui a un tempérament lymphatique. On doit lui conseiller les courses à pied et à cheval, les bains aromatiques, l'air de la campagne. Mais celle qui a un tempérament nerveux doit faire en sorte d'écarter toutes les influences qui peuvent accroître la sensibilité. On doit prescrire l'usage de la viande des jeunes animaux, de celle qui contient beaucoup de gélatine. En thèse générale, les femmes doivent s'abstenir du vin pur, et surtout des liqueurs alcooliques ; elles ne consacreront au sommeil que le temps nécessaire au repos.

2° Traitement curatif. Lorsque la malade a été émue de quelque passion violente, frappée de quelque terreur, ou lorsqu'elle s'est baignée, l'aménorrhée peut avoir été subite. La malade quelquefois perd connaissance. Dans ce cas, on doit travailler à remettre son esprit, à la réchauffer le plus promptement qu'il sera possible. On doit lui donner quelque chose de spiritueux, comme l'eau de mélisse simple, l'eau des carmes. On lui mettra sous le nez quelque odeur forte, le sel d'Angleterre, par exemple ; on lui fera en même temps quelques frictions le long des cuisses. On devra lui tremper les pieds dans de l'eau chaude, dans laquelle on aurait déjà mis quelque substance emménagogue. Mais si cela

ne suffit pas, les saignées doivent être employées ; elles peuvent être de deux sortes, locales et générales. Il n'est pas indifférent de faire une saignée du pied ou du bras.

Ainsi donc, si les substances que nous venons de prescrire n'ont pu faire reparaître les menstrues, on passera aux saignées locales, et pour cela on placera plusieurs sangsues au périnée et autour des grandes lèvres. Il y a certains médecins qui en appliquent sur chaque mamelle, mais un petit nombre à la fois, dans l'intention d'exciter la turgescence de la partie qui se serait sympathiquement propagée à l'utérus. On a même prétendu que le coït, en augmentant l'action des vaisseaux utérins, détruisait l'atonie de l'utérus et amenait quelquefois le retour des mois.

En appliquant des sangsues à la vulve ou au haut des cuisses, on peut produire deux effets bien différents. Si l'on veut diminuer la masse du sang, désemplir directement le système utérin, on ordonnera l'application de douze sangsues, ayant le soin de les laisser long-temps couler. Si, au contraire, on a l'intention de produire une excitation, une fluxion dans les organes génitaux, on ne fera appliquer qu'un petit nombre de sangsues, et, dans ce dernier cas, on arrêtera le sang immédiatement après leur chute.

On a quelquefois vu que les saignées locales étaient insuffisantes, et alors on a eu recours aux saignées générales. Si le mouvement fluxionnaire menstruel a pris une direction insolite et s'est porté sur quelque

organe essentiel à la vie, on pratiquera une saignée du pied ; par ce moyen, on obtiendra une révulsion et on déterminera le sang à couler par les vaisseaux utérins.

Il peut alors survenir un état d'engorgement qui, à lui seul, pourra donner naissance à de nouveaux troubles. L'utérus entrera dans un état de spasme, et s'opposera à l'apparition des règles. La saignée du pied a quelquefois supprimé l'écoulement des menstrues pendant qu'elles coulaient avec facilité. Dans ce cas, on aura recours à la saignée du bras ; en procurant une dérivation éloignée, cette saignée débarrassera les viscères abdominaux de la surabondance de sang, et les menstrues couleront sans effort.

Ainsi, on ne doit pratiquer la saignée du pied que lorsqu'on veut donner aux vaisseaux utérins plus de développement. Mais plus l'embarras de l'utérus sera grand, et plus la saignée du pied sera dangereuse.

Si la malade restait trop long-temps dans un assoupissement léthargique, et si les saignées plusieurs fois répétées, principalement celles du pied, n'avaient pu lui faire reprendre ses sens, on aurait recours au tartrate de potasse et d'antimoine, à la dose de quatre grains, dans une infusion antihystérique. Ce moyen réussit très-bien pour dégorger le cerveau ; il a même quelquefois ramené les règles.

Le médecin n'a pas encore tout fait : il ne lui suffit pas d'avoir provoqué l'apparition des menstrues, il faut qu'elles reviennent périodiquement. Mais si

elles ne paraissent pas, ou du moins si elles ne se montrent que d'une manière imparfaite, il sera alors obligé de faire un traitement méthodique, et d'administrer des remèdes propres à la maladie. Il n'y a pas de substance qu'on n'ait inventé comme spécifique.

Quand il n'y a pas d'accident pressant, il est prudent de ne faire le traitement et de ne le commencer qu'à l'époque où elles avaient l'habitude de se manifester. M. le professeur Lallemand emploie des pilules composées de deux grains de rue, un grain de seigle ergoté et un grain d'aloès, ou bien seulement deux grains de rue et autant de seigle ergoté. Voici comment il dirige ce traitement : il fait prendre le premier jour neuf pilules de quatre grains chaque, trois le matin, trois à midi et trois le soir ; le second jour, douze ; et le troisième, quinze ; en même temps il fait appliquer plusieurs sangsues à la vulve. Il continue ce même traitement pendant trois ou quatre jours : si les règles ne reparaissent pas, il le suspend pour le reprendre le mois suivant à la même époque. Il faut avouer que ce traitement réussit presque toujours. M. Chrestien emploie le cyanure d'or à la dose de trois grains dans huit onces d'alcool ordinaire à 20 degrés, à prendre une cuillerée à café le matin et le soir : il continue ce traitement pendant plusieurs jours et réussit souvent.

L'électrisation est un moyen des plus puissants pour traiter avec succès l'aménorrhée produite par un état

d'inertie des parties génitales, surtout chez les femmes d'un tempérament lymphatique et d'une constitution débile. M. Mojon a obtenu des succès au moyen du galvanisme, chez des femmes chlorotiques par inertie de la matrice. Ces faits sont consignés dans les ouvrages du professeur Aldini et du professeur Alibert. Les fumigations de gaz acide carbonique, dirigées du côté de la matrice, peuvent être employées avec succès. Par ce moyen, on combat les douleurs utérines qui précèdent et accompagnent une menstruation difficile, notamment chez les jeunes femmes d'un tempérament athlétique et sanguin.

M. Carron de Villards emploie le cyanure d'or en potion, à la dose de trois grains pour huit onces de solution. Nauche a employé avec succès le seigle ergoté, douze grains par jour, seul ou uni à la rhubarbe. On emploie les pilules bénites de Fuller, lorsque l'aménorrhée dépend d'un état d'atonie de l'utérus. L'aloès, la rue, la sabine ont été souvent employées avec beaucoup d'efficacité.

Si l'aménorrhée est ancienne, si la femme est d'un tempérament lymphatique, si aucun organe n'est dangereusement affecté, on fera usage des préparations martiales, des substances amères, stimulantes, comme le quinquina, la gentiane; tous les moyens hygiéniques devront être employés. Cela ne suffira pas : il faudra de plus se comporter comme dans le cas où nous avons parlé de la suppression subite.

L'aménorrhée n'est pas toujours une maladie essen-

tielle; elle peut être symptomatique. La suppression peut dépendre de la phthisie pulmonaire, d'un engorgement chronique de quelques viscères abdominaux. Dans ce cas, le traitement doit être tout-à-fait différent : ce n'est pas vers l'utérus qu'il faut diriger le traitement; c'est la cause qu'il faut combattre. Dans le cas d'engorgement chronique des viscères, on doit employer les remèdes propres à ces maladies. J'ai cité un cas où M. le professeur Dugès a employé avec succès l'iode : je me dispenserai de revenir sur ce sujet; j'en ai parlé en traitant des causes de l'aménorrhée.

On doit respecter les hémorragies supplémentaires si elles ne nuisent pas à la santé; on doit même, dans ce cas, les abandonner aux seules forces de la nature. Mais si elles attaquent des organes importants à la vie, on doit faire en sorte d'en débarrasser les malades.

Les suppressions dues à un état de pléthore ou de faiblesse générale, cèdent ordinairement à un traitement combiné. Il n'en sera pas de même lorsque la suppression sera sous la dépendance d'une affection morale.

L'aménorrhée, causée par un amour contrarié, est très-difficile, pour ne pas dire impossible à guérir.

FIN.